

F-Paris: Data network management and support services

OJ S 73/2013 13/04/2013

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF - Direction de l'infrastructure

Postal address: 18 rue de Dunkerque

Town: Paris

Postal code: 75010

Country: France

Contact person: Département des marchés (DMR M)

For the attention of: Christelle Solacroup

E-mail: christelle.solacroup@sncf.fr

Telephone: +33 171323143

Fax: +33 171323872

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Supervision et coordination de la relève des incidents- Installations Télécoms sous responsabilité Agence Nationale Télécoms et Informatique Centralisée

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Gare SNCF de Paris St Lazare 13 rue d'Amsterdam 75008 Paris

NUTS code FR1 Ile-de-France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les missions à assurer sont :

- La supervision des installations de Vidéo Protection, Téléaffichage, réseaux IP...
- La supervision des Réseaux IRIS2, des installations de sonorisation,...
- Des missions de type Centre de Service.

II.1.6. CPV code(s)

72315000 Data network management and support services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le périmètre technique est le suivant :

1) Vidéo Protection

- Patrimoine Transilien :

266 gares + 300 de prévues sur l'année 2013 à superviser soit environ 6700 équipements actifs dont 4324 caméras, 132 PO, 510 enregistreurs, 375 Switchs et 284 routeurs ainsi qu'environ dans les mois à venir une centaine d'onduleurs du Réseau Multi Services.

- Patrimoine Gare et connexions : 30 gares pour la province et 12 gares pour l'idf à superviser pour les caméras, enregistreurs locaux, transmetteurs, et serveurs régionaux.

L'ensemble représentant actuellement environ 4677 équipements actifs dont 3800 caméras, 124 PO sur l'Idf et 6500 équipements dont 6000 caméras pour la province.

2) Installations de Téléaffichage

La supervision des afficheurs TFT s'appuie sur le module * LogMonitor * via l'outil Spectrum. Ce programme, installé sur chaque serveur de gare CATI permet actuellement la supervision d'un certain nombre d'équipements de téléaffichage (TFT et AFL).

La supervision des centrales CATI elles mêmes est envisagée. Leur nombre est de 671. Le rythme de mise en oeuvre de cette supervision n'est pas connu à ce jour. Dans l'éventualité où cette supervision serait mise en oeuvre celle-ci ouvre la porte à la capacité de superviser un certain nombre d'équipements raccordés à la centrale CATI (interfaces vers les équipements de sonorisation, onduleurs, Postes opérateurs à disposition des exploitants ferroviaires, etc..).

Patrimoine :

* Afficheurs TFT : 3345 répartis comme suit :

TFT 23 pouces 14 OUI

32 pouces 2642 OUI

43 pouces 38 OUI

46 pouces 641 OUI

70 pouces 10 OUI

Les Afficheurs légers sont supervisés par Spectrum.

* Afficheurs légers (AFL) : 1222 répartis comme suit :

AFL 23 pouces 243

32 pouces 979

3) Téléséonisation

Ce sujet rejoint l'extension du périmètre lié à la supervision CATI. Le périmètre potentiel n'est pas connu à ce jour.

4) Iris

Patrimoine :

Le périmètre est de 226 sites Iris 2, décomposé en :

- * 10 sites centraux
 - 1 site central sur Paris-Est PE) (CGM)
 - 4 sites tête de région (CGR)
 - 1 plateforme d'essais
- * 216 sites régionaux dont 206 relais et 10 sites de routage

5) VoIP

Patrimoine :

- * 1 SBC
- * 11 gestionnaires d'appels
- * 450 gateways constitués d'AXL(60) et d'AXS (405) en accès simples ou doubles
- * 30 IPBX, composé de gestionnaires d'appels (7) d'AXS (3), d'AXL (45) et d'AXD (4)

6) LAN Matériel

Patrimoine :

- * En cible, sur 2013, 34 sites de type LAN (pour une moyenne de 15 équipements par site)
- * Actuellement le patrimoine géré est de 2 sites.

7) Missions de pilotage propres aux fonctions Guichet Exploitation Maintenance

- GSM-GFU/PM3

Le réseau GSM-GFU/PM3 est le système gérant les appels à destination des mobiles équipant le personnel navigant de la SNCF (contrôleurs et conducteurs). Il est constitué de 2 commutateurs téléphoniques et de 14 serveurs.

Il supporte 2 applications :

- * ARES à destination des conducteurs
- * TAM-TAM à destination des ASCT
- Polaris

Le réseau Polaris (LAN/WAN) interconnecte environ 2300 machines de vente.

- Sirius

Le réseau SIRIUS (LAN/WAN) interconnecte environ 2000 réseaux locaux.

- Maintenance du * Service d'Accueil aux Trains * (SAT)

65 meubles constitués de :

- * BOITIER_DE_COMMANDE_DROIT
- * BOITIER_DE_COMMANDE_GAUCHE
- * ECRAN_DROIT
- * ECRAN_GAUCHE
- * HORLOGE_BASSE
- * HORLOGE_HAUTE

- Serveurs Omega

Les serveurs OMEGA sont des serveurs qui permettent d'assurer le management et la gestion des ASCT * Outil de Management Et de Gestion des ASCT *

Les serveurs Omega sont au nombre de 24.

- Serveurs Brehat et Galite

L'application Brehat est une application circulation qui permet notamment le calcul des écarts horaires et la détermination des variations d'écarts horaires ainsi que l'analyse des incidents,

de leurs causes et conséquences.

Galite est une application circulation permettant d'établir des Graphiques Automatiques Liés à l'Infrastructure des Trains en Exploitation (GALITE). Elle réalise une représentation de l'utilisation théorique et réelle des ressources de l'Infrastructure selon un graphique espace temps.

Ceci permet la visualisation des sillons, des circulations, des travaux théoriques et réels sur l'ensemble du territoire.

Les serveurs Brehat sont au nombre de 36.

Les serveurs Galite sont au nombre de 73.

- Composteurs

Les composteurs localisés sur l'île de France sont au nombre de 813 environ.

- EAS

Le Système EAS : Équipement à Agent Seul (EAS) est un système permettant la conduite des trains en Île de France à agent seul. Pour la part Télécom des caméras sont positionnées sur les quais permettant de contrôler la montée des voyageurs. Des moniteurs en tête de quai ou embarqués permettent de s'assurer de la montée des voyageurs avant fermeture des portes.

Le patrimoine générateur de charge est :

**Armoires à émission : 811

* Câbles rayonnants : 1564

* Caméras : 4796

* Moniteurs : 1804

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 22 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en Euros.

Les prix sont révisables annuellement avec une révision limitée à 2 % par an.

Païement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des prestations et vérifications de la facture.

Financement sur fonds propres SNCF.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- Les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),
- L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété et signé.
- L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer :

- par courrier à : Imprimerie Nationale BP 514 F-59505 Douai Cedex
- par télécopie au : 03 27 08 27 51.
- par Internet à : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/index.htm
- Le Candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte, la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Voir : <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>).
- Le Candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché.
- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement.
- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.
- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de l'opérateur économique, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes équivalents, en indiquant: le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution satisfaisante des livraisons et des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - rubrique Devenir Fournisseur.)
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.
- le cas échéant une certification entreprise en matière d'environnement ; système de management environnemental par une norme internationale (ISO 14001) et/ou un règlement CE (EMAS), et/ou équivalents.
- le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché.
- En matière de fournitures et service, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

10224 / 00025000

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: ..

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.5.2013 - 11:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Les actes de candidatures doivent être transmis, à l'adresse indiquée au point I.1 en précisant impérativement le point de contact et le nom de l'acheteur(se), EXCLUSIVEMENT dans une enveloppe reprenant l'intitulé mentionné à la section II.1.1 du présent avis ainsi que la date limite de réception des candidatures indiquée au point IV.3.4 du présent avis.

Toute candidature ne respectant pas le formalisme pré cité est rejetée sans être analysée.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de prestations de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - Rubrique Cadre Juridique.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français.

Les fournitures sont soumises à homologation de la SNCF.

Le candidat s'engage à mettre en place un réseau de distribution sur tout le territoire français.]

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Grande Instance

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de Grande Instance

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.4.2013